



MAIRIE DE  
**GUESNAIN**  
(NORD)

**PROLONGATION DE L'ARRETE TEMPORAIRE PORTANT SUR LA  
RESTRICTION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT AU  
DROIT DES TRAVAUX DANS LA RUE SALVADOR ALLENDE.**

Arrêté de Police n° 36/2026 (ST) du 06 mai 2026

Le Maire de la Commune de GUESNAIN

Vu l'article L.2212-2 du Code Général des collectivités  
Territoriales,

Vu la demande formulée par la société SED Travaux publics,  
Considérant qu'il convient de prolonger l'arrêté du n°19/2026  
du 18 mars 2026 afin de prendre toutes les mesures de nature à  
assurer la sécurité routière, piétonne et cycliste dans le cadre  
de travaux de génie civil pour la réparation d'un conduite  
télécom cassée située devant le N° 110 de la rue Salvador  
Allendé à Guesnain.

**ARRETE**

- ARTICLE 1**            *L'arrêté n°19/2026 du 18 mars 2026 est prorogé pour une durée  
de 20 jours.*
- ARTICLE 2**            *Les dispositions de l'arrêté n°19/2026 du 18 mars 2026 restent  
inchangées.*

*Fait à GUESNAIN,  
le 06 mai 2026*

*Le Maire,  
Maryline LUCAS*

